



Voeux du  
maire  
07 janvier 2024  
19h



# 30 ANS

DÉFILÉS DE LA FÊTE DE LA FOURME





## Infos pratiques

### Vos élus

**Maire** : Carine Gandrey

**Adjoint** : Robert Joanin, Michèle May, Auriane Gourbeyre

**Conseiller délégué** : Robert Masson

**Conseillers** : Christiane Duclos, Jean-Michel Mariani, Daniel Jay, Catherine Meyniel, Guillaume Peycelon, Sylvaine Massacrier, Norbert Duclos, Jacques Maréchal, Guy Barou, Pascal Meftah



### Déchets

\* Le ramassage a lieu le mardi  
\* Le ramassage des bacs jaunes (tri sélectif) se déroule le mardi après-midi tous les 15 jours (calendrier disponible en mairie ou sur le site <https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/collecte/>).

\* Déchetterie de Savigneux  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Samedi 9h-18h. Fermeture les jours fériés, le 24/12 après-midi et le 31/12 après-midi. Accès gratuit pour les particuliers.  
Tél. : 04 77 58 78 69



### Service de l'eau

Passage de la compétence eau potable à Loire Forez Agglomération.

Vous pouvez contacter le service de l'eau de L.F.A.

- Par téléphone au 04 26 54 70 90.
- Par mail : [eaupotable@loireforez.fr](mailto:eaupotable@loireforez.fr)

En cas de fuite et de fermeture du service : 06 82 36 69 57


Maquette et mise en page : Commission communication  
Crédit photos : l'Atelier photo, associations, mairie

### Mairie d'Ecotay l'Olme

 04 77 58 59 69

 [ecotay@wanadoo.fr](mailto:ecotay@wanadoo.fr)

 [www.ecotaylolme.fr](http://www.ecotaylolme.fr)

 **Secrétariat ouvert**  
**Lundi, Mardi, Jeudi 9h30 - 12h30**  
**Vendredi 09h30 - 12h30 / 14h - 16h30**

### Location de salles

#### Salle des fêtes

Résidents de la commune 250 €  
Hors commune 550 €  
Association extérieure : 50€ (200€ forfait annuel)  
Chauffage : 50 €  
Vaisselle (forfait) : de 46 à 91 €  
Verres (forfait) 31 €

**Petite salle attenante** : 50 €

*La salle des fêtes ne peut être louée en soirée en juillet et août*

*Jusqu'à 21h :*

*Habitants : 150€*

*Hors commune : 250€*

#### Salle du conseil

La journée : 150 €  
Demi-journée : 100 €  
Association extérieure : 50€



### Concessions dans le cimetière

Temporaires 50 € le m<sup>2</sup>  
Trentenaires 100 € le m<sup>2</sup>  
Cinquantenaires 150 € le m<sup>2</sup>  
Perpétuelles 500 € le m<sup>2</sup>

2,5 m<sup>2</sup> pour 3 personnes ou 5 m<sup>2</sup> pour 6 personnes  
Case du columbarium pour 15 ans : 250 €

## Mot du maire



*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

**Nous sommes à la moitié de cette mandature et déjà beaucoup de chemin parcouru** que je souhaite partager avec vous tout au long de ce bulletin annuel.

Les associations écotayennes vous présenteront aussi le bilan de leurs activités de cette année 2023.

**Nous tous, œuvrons au maximum pour gérer, animer, entretenir, dynamiser et prendre soin de notre commune.**

Tous ces objectifs, guidés par l'intérêt général, me semblent incontournables dans un contexte global marqué par des crises et des défis.

En effet, la conjonction du contexte sanitaire, du défi climatique, de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie, ainsi que des tensions sociales nationales en juin 2023, bien que non directement ressenties à Ecotay l'Olme, nous interrogent.

**Je réaffirme ma solidarité envers les communes impactées** : ces événements renforcent mon attachement aux valeurs de notre République, pour lesquelles nos ancêtres se sont tant battus : Liberté, Égalité, Fraternité.

**Gérer une commune reste un défi**, confronté à la complexité des procédures, à l'évolution des normes et au juste équilibre entre les intérêts de toutes et tous, sans jamais oublier l'intérêt général et celui de la municipalité.

**Ainsi, la commune d'Ecotay l'Olme s'efforce d'aller de l'avant.** Votre maire et l'équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie et faire progresser le vivre ensemble.

**Cette année, plus de 300 000 euros ont été investis dans des réalisations concrètes** telles la création d'un logement en location communale et la transformation de l'ancienne école/mairie au Vieil Ecotay en une Maison des Associations. Par la finalisation de ce projet prévu au plan de mandat, nous avons répondu de manière significative aux besoins de locaux de nos associations. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement les bénévoles engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales.

J'encourage vivement tous nos habitants à s'impliquer dans la vie de notre village !

Vous pouvez d'ailleurs retrouver l'agenda de ces rendez-vous essentiels en dernière page du bulletin municipal.

**Les perspectives pour 2024** incluent la concrétisation du projet de réhabilitation du presbytère situé au Vieil Ecotay en gîte rural. Le cabinet PENTA ingénierie a été choisi pour nous accompagner dans ce chantier d'envergure.

Au-delà des projets, je tiens également à mettre en lumière **l'engagement exceptionnel de l'ensemble des agents municipaux** qui œuvrent au quotidien avec dévouement envers la collectivité et le service public.

Vous pourrez également découvrir dans les pages de ce bulletin le **Conseil Municipal des Jeunes nouvellement constitué**. Il incarne la vitalité et l'engagement de la jeunesse, il pourra porter ses préoccupations : nous leur souhaitons la bienvenue.

Bien que des défis subsistent, l'enthousiasme de mon équipe demeure intact. Nous persévérons dans notre engagement à votre service.

**L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter des vœux d'harmonie et de partage pour cette année 2024**, que nous vous souhaitons riche en succès et pleine d'enthousiasme !

Je profite de ces quelques mots pour vous **convier aux traditionnels « Vœux du Maire » qui auront lieu le vendredi 5 janvier à 19h dans la salle communale.**

Carine Gandrey

## Une nouvelle maison des associations

Dès le mois de septembre, les associations de la commune ont investi la nouvelle maison des associations

Au rez-de-chaussée se trouve **le « préau »**, salle commune destinée à diverses manifestations telles les journées du patrimoine ou encore le point de ravitaillement des Virades de l'espoir ainsi que diverses expositions.

Tout au fond se cache la salle de répétition « Guillaume Poty » qu'utilisent les différents groupes musicaux de la Keup'on family

A l'étage, la salle du « **Bois d'Hatier** » est partagée entre le groupe peinture, l'atelier d'écriture, les photographes, les activités manuelles et diverses réunions.

Elle est équipée d'un écran connecté permettant de « travailler » dans des conditions optimales.

La salle du « **Charavan** » a été transformée en studio photo.

Enfin, une salle destinée à divers rangements : « **le Cotayet** » se situe elle aussi au premier étage.



À l'extérieur, on peut profiter d'un espace dédié à diverses activités.

De plus le bâtiment bénéficie de la télégestion ainsi que d'un accès au Wifi.

Ce dernier est mis à disposition de chaque association de la commune qui le désire selon les disponibilités du planning et ce **gratuitement**.

Ce projet de réhabilitation, lancée par la municipalité en 2022, a nécessité un investissement de 213 00 € HT. Les subventions obtenues sont de 150 603€.

## Journées européennes du patrimoine

Les 23 et 24 septembre ont eu lieu les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) sur le territoire français.

À Écotay l'Olme, nous avons choisi l'après-midi du dimanche pour organiser **des activités autour du blason de la commune**.

Dans la salle du préau de la maison des associations au Vieil Ecotay, des panneaux explicatifs, accueillait les visiteurs sur **l'histoire d'Écotay et les blasons des différentes familles** ayant occupé le château.

À partir d'une feuille de route que nous avons préparé avec l'aide de La Diana, chacune et chacun a pu réaliser son propre blason.

**Rendez-vous l'année prochaine pour ce temps marquant !**



## Retour sur les travaux de l'année 2023



Reprise du mur du local des chasseurs au Vieil Ecotay  
*Stone-rénovation d'Ecotay*  
Total = 1 300€



Réparation du mur place mairie  
*Stone-rénovation d'Ecotay*  
Total = 2 316 €



Remplacement de la clôture du stade  
*Société Clos Max de Veauche*  
Total = 23 604€



Changement du mât suite aux dégâts du vent route de Montbrison



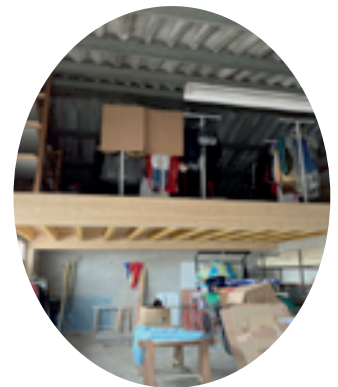
Installation éclairage LED au stade  
*SIEL 42*  
Total = 26 761€



Rénovation de l'électricité par des LED de la salle des fêtes  
*Société Peillard*  
Total = 5 238 €



Reprise et busage du fossé chemin du Sablat  
*Société Prat TP*  
Total = 1 680 €



Création d'une mezzanine dans l'ancien local technique municipal, pour le stockage du Comité des fêtes  
*Entreprise Tronel*  
Total = 7 746€

Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de l'éclairage du stade avec des projecteurs permettant de passer de 44 à 69 lux tout en économisant 47 % d'énergie électrique.



Pour l'ensemble de ces travaux, nous remercions nos partenaires : la Région, le Département, le Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire, Loire Forez Agglomération, mais aussi la Fédération Française de Football. Leur soutien global s'élève à plus de 32 000€, ce qui représente plus de 42 % de l'investissement de la commune.

## Présentation du budget

Réalisés au 25/11/23

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges de gestion courante	36 275,74 €
Entretien et réparation bâtiments et voiries - Maintenance - Assurances	53 618,15 €
Traitement dossiers urbanisme - Fêtes et cérémonies - Frais communication	27 442,22 €
Divers : taxes et redevances	1 962 €
Charges de personnel	108 211,23 €
Attribution de compensation LFA	73 815,88 €
Indemnités des élus et charges	37 106,36 €
Contribution scolarité enfants	102 479,1 €
Divers cotisations - contributions - titres annulés	7 087,72 €
Subventions aux associations	7 000 €
Charges intérêts d'emprunts	6 550,94 €
Dotations aux amortissements	9 257,85 €
Dépenses réalisées pour 2023	470 807,19 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement emprunts capital	32 890,41 €
Attribution de compensation	1 830,85 €
Frais d'étude rénovation du presbytère	2 940,00 €
Lave-vaisselle au kiosque	2 749,43 €
Mobilier pour locaux des associations	4 539,52 €
Changement grillage terrain de foot	29 551,80 €
Divers voiries	7 146,00 €
Rénovation armoire électrique et changement éclairage (LED) salle des fêtes	6 285,60 €
Modification salle de bain logement	5 241,36 €
Rénovation local des associations et logement	212 727,18 €
Remboursement fond de concours LFA	608,00 €
Dépenses réalisées pour 2023	306 510,15 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Mise à disposition de personnel	1 897,59 €
Occupation domaine public et produits exceptionnels divers	1 134,40 €
Contributions directes (TF)	408 010,14 €
Dotations globales de fonctionnement et autres dotations	86 654,03 €
Revenus des immeubles	23 646,93 €
Recettes réalisées pour 2023	521 343,09 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	26 171,28 €
Taxe d'aménagement	47 662,46 €
Diverses subventions	134 353,00 €
Amortissements bâtiments et installations	9 257,85 €
Recettes réalisées pour 2023	217 444,59 €

**Le taux des taxes foncières voté en Conseil Municipal reste inchangé**, comme nous nous y étions engagés pour la durée du mandat.

L'augmentation constatée est due à la revalorisation de l'assiette d'imposition, calculée sur la valeur locative de votre logement, indexée sur l'inflation (soit 7.1%) pour l'année 2023.

L'impôt foncier communal dépend, d'une part du taux d'imposition voté par la commune, et d'autre part des bases foncières sur lesquelles ce taux d'imposition est appliqué. L'augmentation globale qui vous est notifiée est essentiellement due à l'**augmentation des bases foncières**, c'est-à-dire à la valeur estimée de votre propriété. Celles-ci sont actualisées et revalorisées par l'État, périodiquement.

## Le CCAS à vos côtés

Le CCAS de la commune a mené de nombreuses actions en 2023 afin de rendre la commune plus solidaire et améliorer la qualité de vie de ceux qui en ont besoin. Il convient de rappeler que tous les écotayens peuvent solliciter la mutuelle communale « Ma Commune Ma Santé » afin de bénéficier de tarifs négociés. Des permanences d'informations sont proposées régulièrement pour une éventuelle inscription.



### ➔ Pétanque

Le Concours de Pétanque du Comité des fêtes au bénéfice du CCAS du 19 août a souffert de la canicule, seules 42 doublettes ont été réunies. Le soir, ce sont malgré tout 120 repas qui ont été servis. Le CCAS remercie chaleureusement le Comité des Fêtes pour cette action qui aura permis de verser le bénéfice de 1023,74 euros pour l'organisation du repas des Aînés.

### ➔ Soirée théâtre

Carton plein ce vendredi 1<sup>er</sup> décembre pour La Compagnie Bardoise La Traverse de retour à Ecotay l'Olme. La Comédie « Allez on danse » de Vivien Lheraux mise en scène par Jacqueline Faria aura ravi les nombreux spectateurs d'une fête d'anniversaire où les quiproquos, gaffes, délires et mensonges s'enchaînent.

### ➔ Prévention des chutes

Durant cet automne, le CCAS d'Ecotay a fait intervenir l'association Kiné Prévention pour un cycle de conférences sur la prévention des chutes.

Ainsi, un groupe de 12 personnes a pu bénéficier d'ateliers gratuits proposant des parcours d'équilibre, abordant les transferts et la difficulté de se relever du sol ; des jeux de mémoire et de coordination étaient également proposés. Le CCAS remercie chaleureusement Mme Legrand pour cette intervention d'une très grande utilité.

## Illiwap : suivez l'actualité de la commune

La commune d'Écotay l'Olme a rejoint l'application Illiwap, service déployé avec l'aide de Loire Forez Agglomération.

Avec illiwap, soyez **alerté et informé** en temps réel, des évènements, informations et alertes sur la commune.

Plusieurs fonctionnalités dédiées à la participation citoyenne permettront aux habitants du territoire de remonter des anomalies constatées, de répondre à des sondages et d'envoyer des idées aux collectivités membres.

Une notification ou un SMS est envoyée sur smartphone dès qu'une actualité ou une alerte est envoyée.

L'application est gratuite et illimitée. **Aucune collecte de données n'est réalisée.**

**illiwap**  
L'APP MOBILE DE LA COMMUNE

**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

**RESTONS CONNECTÉS !**

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...

01 Téléchargez l'appli 02 Recherchez votre commune 03 Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur :

## ZAE nR

**Z**AE nR : Zones d'Accélération de la production des ENergies Renouvelables

Le développement des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. **La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables** souhaite répondre au double défi d'acceptabilité locale et territoriale d'une part, et d'accélération et de simplification d'autre part.

Ainsi, **les élus locaux avaient jusqu'au 31 décembre 2023 pour proposer leurs zones d'accélération.**

Soucieuse de contribuer à la transition énergétique **la commune d'Écotay l'Olme met en avant les filières photovoltaïque et géothermique au sein des zones urbanisées de la commune.** Les cartes de zonage sont consultables en mairie et un registre est à la disposition des administrés.

Sur ces secteurs, des aides financières et des facilités administratives pourront être instaurées. Les parties de territoire non retenues en zone d'accélération auront la possibilité d'accueillir des sites de production d'énergie renouvelable après consultation notamment d'un comité de projet. Des informations complémentaires sur la planification des énergies renouvelables sont disponibles sur le site officiel du gouvernement.

## Retour sur « Vélorution »

**M**ercredi **20 septembre** une **cinquantaine de cyclistes** étaient présents à Écotay dans le cadre de la vélorution organisée par Forez en Transition. Les participants ont pu profiter d'une fin de journée ensoleillée pour se lancer sur la montée de l'avenue de Montbrison : un **beau challenge sportif !**

Nous remercions les organisateurs pour cette initiative ayant pour objectif de **promouvoir la pratique du vélo.**



## Ordures ménagères



**L**es différents services liés à la gestion de nos déchets ont un coût, principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), prélevée sur la taxe foncière des propriétaires.

Nous nous dirigeons progressivement vers une tarification incitative pour la gestion des déchets, avec une part variable en fonction de la production de déchets non valorisables (bac gris). Cela doit nous permettre de réduire la quantité de déchets, d'être plus vertueux sur le plan environnemental et de maîtriser les coûts du service qui ne cessent d'augmenter.

**À partir du 1er janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être déposés dans le sac des ordures ménagères...** Des **séances d'informations et des ventes de kits sont organisées par LFA**, renseignements sur : <https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/#quoi-composter>

Le conseil communautaire de septembre 2022 a acté la **mise en place d'une tarification incitative, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) en janvier 2026.**

**En 2024, de nouveaux bacs gris**, seront distribués, munis de puces, et les points d'apports volontaires seront adaptés avec carte d'accès pour les riverains. En 2025, une phase « à blanc » permettra de compter et de tester le matériel avant la mise en place effective en 2026.

### 👉 Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « *Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.* ». Pour mieux savoir **comment les trier consultez : <https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets>.**



## Le CMJ a pris ses fonctions

Lors d'une première réunion de constitution qui s'est déroulée le 7 octobre 2023, nous avons accueillis 6 nouveaux jeunes : Isabelle, Philippe, Lexie, Thimothé, Mélodie et Mélissa pour composer l'équipe du **Conseil Municipal des Jeunes.**

Au cours du conseil municipal du 8 novembre ils sont venus se présenter à l'ensemble des élus.

Plein d'idées et dynamisme, ils accompagneront les élus dans les décisions et les événements de la commune importants pour la jeunesse.

Nous les **remercions pour leur investissement** et sommes ravis de les faire participer à la vie communale.



## Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 26 novembre, la municipalité a reçu **les nouveaux arrivants des années 2022 et 2023.**

Ceux-ci ont pu assister à la présentation d'Écotay l'Olme et des activités proposées par les associations communales.

Les élus souhaitent à tous une intégration réussie au sein de la commune. L'ensemble des nouvelles familles sont reparties avec **un cadeau** : un bon pour une pizza à la Delizia au Vieil Écotay !



## Sympathisants des anciens combattants

Le 11 novembre 2023, pour cette **105ème cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre Mondiale**, nous avons le plaisir de célébrer la paix **en compagnie des jeunes membres du conseil municipal jeunesse.** Un honneur d'être nombreux pour ce temps fort de notre histoire.



### APPEL À COLLECTE : LETTRE DE POILUS

**En prévision de la commémoration de 2024, un appel est lancé afin de recueillir une ou plusieurs lettres d'un de vos aïeux, soldat en 1914-1918 et originaire de la commune. Il peut s'agir de correspondances écrites soit par les familles vers le front, soit par les soldats et envoyées à leur famille.**

## Gérard tire sa révérence

**A**vec un brin de nostalgie **Gérard Joanin, l'initiateur du dépôt de pain d'Écotay, a distribué pour la dernière fois** baguettes et autres viennoiseries.

En 1984, il avait été démarché par un fournisseur pour vendre du pain le dimanche matin au kiosque de la place d'Écotay. Il lui avait répondu que, comme il travaillait le samedi, il ne le ferait que pour quelques semaines...

C'était sans compter sur le succès rencontré par ce service !

**Les membres du comité des fêtes de l'époque se mirent à prendre le relais, aidés un an après par les membres de l'Association Loisirs Animation.**

Ce sont les membres de ces deux associations qui assurent encore, à tour de rôle, les permanences tous les dimanches matin.

Gérard en tant que membre du comité (et président de nombreuses années) a continué d'assurer des permanences tout au long de ces **40 années**.

**En fin de cette année, il quittera le comité des fêtes.** Il a donc assuré, dimanche 19 novembre, sa dernière distribution.

Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années de services !



Photo Christophe Thibal

## DÉPÔT DE PAIN

**Tous les dimanches matin de 8h à 12h** l'association Ecotay Loisirs Animation ainsi que le comité des fêtes vous donnent rendez-vous pour acheter pains et viennoiseries et également partager un café ... dans une ambiance conviviale. Nous félicitons toutes celles et ceux qui contribuent au bon déroulement de cette activité, Merci ! N'hésitez pas à nous rejoindre si vous le souhaitez.

## Écotay sur Web 42 TV

La commune a eu l'honneur d'accueillir **Maurice Duchesne, chroniqueur pour la télé web 42 TV** samedi 18 novembre.

Celui-ci anime une chronique hebdomadaire sur des **lieux emblématiques et de nature du Forez**. Il a souhaité réaliser un reportage sur notre village qui **ne manque pas de charme ni de caractère**.

Vous pouvez retrouver la vidéo sur <https://42tv.fr/> rubrique Replay : Rendez-vous en Forez Écotay l'Olme.



## Transport scolaire

Le transport scolaire est en place à Ecotay depuis septembre 2016. **Il n'est pas nécessaire d'avoir un abonnement pour emprunter le bus mais il suffit de s'acquitter de 1,50 euros au chauffeur.** Les horaires et tarifs sont affichés à la mairie et sont consultables sur le site de la: [www.ecotaylolme.fr](http://www.ecotaylolme.fr). **Le coût de l'abonnement annuel est de 110 euros, attention une majoration s'applique pour toute inscription tardive.**



Ce service est subventionné par Loire-Forez Agglomération s'inscrit dans le réseau TIL de la Loire, et est géré par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

### ALLER

Itinéraires Services		42-14707AME 1 ImMjv--	42-14707A4J 1 ImMjv--
Commune	Point d'arrêt		
ECOTAY-L'OLME	l'Olme - Chemin de l	07:18	07:18
	Ecotay - Bourg	07:20	07:20
	Verdier 1	07:21	07:21
MONTBRISON	Dupuy-Drouot 1	07:22	07:22
	E. Beaune 2	07:35	07:35
	Louis Braille - Madeleine	07:38	07:38
	Lyc. Beaure.	07:40	
	Lyc. Beaure.		07:40
ECOTAY-L'OLME	Place Bouvier	07:45	07:45
	l'Olme - Chemin de l		07:51
	Ecotay - Bourg		07:53
	Dupuy-Drouot 2		07:56
MONTBRISON	Ecole de Moingt		08:05
	Ec Elémentaire Brill		08:15

### RETOUR

Itinéraires Services		42-14707RME 1 --M---	42-14707R4J 1 Im-jv--
Commune	Point d'arrêt		
MONTBRISON	Ecole de Moingt		16:45
	Ec Elémentaire Brill		16:55
	All de la Madeleine	12:15	17:05
	Lyc. Beaure.		17:10
	Lyc. Beaure.	12:20	
ECOTAY-L'OLME	Place Bouvier	12:25	17:15
	Dupuy-Drouot 2	12:30	17:25
	l'Olme - Chemin de l	12:32	17:27
	Ecotay - Bourg	12:34	17:29
	Verdier 1	12:35	17:30

### INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Pour rappel, toute nouvelle inscription des enfants de la commune dans les écoles de Montbrison doit être réalisée auprès du secrétariat de la mairie d'Ecotay-l'Olme. Les critères d'affectation dans les écoles de Moingt ou de Brillé sont les suivants : la fratrie, le lieu d'habitation et les effectifs scolaires de chaque école.

Votre enfant est né en 2021 ?

Vous êtes invités à effectuer son inscription scolaire pour la rentrée 2024 / 2025 le plus rapidement possible, en mairie d'Ecotay l'Olme.

## Histoire du Béal Comtal de 1239 à 2023

### De Verrières à Lézigneux. De Drutel à Vidrieux

De la Vidresonne à l'étang, tel un cordon ombilical, le béal Comtal amorce sa prise d'eau au hameau de Drutel, pour alimenter l'étang de Vidrieux. Ce bief ou béal, long de 6 km 500, construit il y a 800 ans, creusé de la main de l'homme à travers champs, terres, rochers et bois est un modèle de dénivellation régulière, il utilise crêtes, vallons et plateaux, pour éviter une accélération des eaux et par conséquent un débordement inévitable. Depuis 1239 le système fonctionne.

**Étymologie** : Le mot « **béal** » vient d'un diminutif latin d'origine gauloise. Ce n'est rien de plus qu'un bief (on dit l'un ou l'autre à Verrières comme à Lézigneux).

Le mot « **Comtal** » en désigne le propriétaire, à savoir le comte de Forez, le béal venant alimenter en eau l'étang de Vidrieux créé par ce dernier et lui appartenant.

**Construction du béal** : Nous sommes en plein moyen-âge. Le paysan (ou vilain) est libre mais cette liberté subit d'importantes restrictions. Le seigneur lui impose des corvées. De même que le noble doit le service de guerre, le paysan doit à tour de rôle des corvées d'intérêt local, obligatoires pour tous les habitants de la seigneurie. Le comte s'appuie sur cette main d'œuvre corvéable à merci pour faire creuser le béal par la population des paroisses environnantes de Saint-Georges-Haute-Ville, Sant-Thomas-la-Garde (les Nonnains au XIIIème siècle), Ecotay, Lézigneux et Verrières.

Le béal comtal est parfois confondu avec le « bief des Espagnoles » et sa prise d'eau sur le Visézy, qui alimentait en eau la ville de Montbrison (creusé par les prisonniers de la guerre d'Espagne entre 1809 et 1814).

**Droit de prise d'eau** : Le droit de prise d'eau sur la Vidresonne pour alimenter l'étang est permanent. Le béal peut couler à longueur d'année et les différents propriétaires de l'étang ne s'en privent pas.

En été le débit de la rivière est considérablement diminué, l'eau détournée par le béal manque en aval pour les nombreux moulins le long de la Vidresonne. Le long du béal, les agriculteurs voient couler l'eau sans avoir le droit d'en détourner ne serait-ce qu'une petite partie pour l'irrigation des prés et cultures traversés.

Une ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 1591 enjoit aux riverains<sup>12</sup>

**« d'entretenir et réparer le béal chacun le long de sa propriété, à leurs frais et leur fait défense de détourner le cours de l'eau à leur profit ».**

En été, lors des sécheresses la tentation est trop forte pour l'agriculteur riverain qui voit jaunir sa prairie, périr sa récolte alors que sur les hauteurs de son terrain l'eau coule en abondance.

Pour palier à ces détournements, le régisseur organise des rondes de surveillances tout le long du béal, de la prise d'eau jusqu'à l'étang.

« La guerre de l'eau » prend des proportions surprenantes, (nous sommes en 1793) : **Des individus armés ont parcouru le cours dudit béal, l'ont coupé, dirigé et intercepté les eaux pour les détourner et les empêcher de parvenir dans les serves de l'étang.**

Le 28 juin 1803 le Vicomte François De-Meaux rachète la propriété de Quérézieux et l'étang de Vidrieux. Dans le lot est compris la ferme de la Provera.

Afin d'irriguer les terres (toutes situées en dessous de l'étang), la bonde de vidange est changée de place. Avec le déplacement de la bonde, la ferme profite d'une irrigation permanente de ce fait la production agricole est abondante ce qui suscite admiration et jalousie.

**La colère des meuniers** : Les propriétaires de l'étang et du béal subissent aussi le mécontentement des Meuniers dont les moulins se situent tout le long de la Vidresonne, en aval de la prise d'eau de Drutel. En période de sécheresse, le béal continu de couler, ce qui diminue le volume d'eau nécessaire aux moulins. **« Ils détournent les eaux du béal qui épuisent toute la rivière ».**

Les meuniers sont plus virulents au XIXème, ils s'unissent pour poursuivre le Vicomte De-Meaux au tribunal pour dénoncer **« Le sieur De-Meaux se permet de prendre par un béal les eaux de la rivière Vidresonne pour les conduire vers sa propriété de Quérézieux et par là, les transfèrent à la rivière du Cotayet.**

**Cette entreprise est contraire aux droits des meuniers qui ont toujours joui des dites eaux pour leurs moulins.**

**Elle est contraire aussi à l'intérêt public qui ne permet pas de détourner le cours des eaux d'une rivière et de priver plusieurs communes des moyens de faire moudre leurs grains, surtout dans les périodes de sécheresse telles que nous nous trouvons ».**

La plainte est portée par les exploitants des moulins : Benoit Drutel et Pierre Chaperon de Durbize, tous deux de Verrières, Etienne Bayle, Jean Jay, Jean Gérossier, Chalénion et Damon, tous de Lézigneux.

Le juge de paix déclare : « **Nul n'a le droit d'intercepter l'eau du béal sans un arrêté spécial de monsieur le Préfet** ».

Le Vicomte est tout de même rappelé à l'ordre par le juge puisqu'il dirige l'eau du béal sur sa propriété d'Ecotay et, de là, oriente le surplus dans la rivière du Cotayet, privant ainsi la Vidresonne des moyens hydrauliques nécessaires à ses moulins.

Avec les deux propriétés de Quérézieux et de la Provéra qui étaient alimentées en permanences en période d'été, il est bien évident que les sept moulins qui se trouvaient sur la Vidresonne entre Drutel et Vidrieux avaient de sérieux problèmes hydrauliques.

La justice, sous l'Empire, comme sous la révolution et l'ancien régime, reste intraitable face aux attaques des droits sur le béal : Le privilège lui reste acquis.

**1947** : de mémoire d'homme le Forez n'a connu une telle sécheresse. Les puits collectifs sont cadencés, l'eau est rationnée. Les mares sont asséchées. La Curaize et la vidresonne ne coulent plus. Le béal, lui, il prend le peu d'eau qui arrive encore à Drutel, il continue d'alimenter l'étang, la ferme de la Provéra et la propriété de Quérézieux au détriment de la Vidresonne.

Les fermes du bourg de Lézigneux bénéficient du passage du béal, celui-ci longe le bourg d'Ouest en Est.

A Vidrieux, la proximité de l'étang leur permet d'abreuver leurs bêtes.

Pour Valensanges et Mérigneux, c'est une autre affaire, ces deux hameaux sont beaucoup trop éloignées du bourg et de l'étang pour y acheminer leurs bêtes ou y remplir les tonnes à eau elles mêmes transportées par les bêtes.

La colère gronde. Le préfet est appelé au secours...

Depuis cette année 1947, le béal ne coule plus en période de canicule ou de simple sécheresse.

**Gestion par un indépendant** : De 1239 à 1966, soit 700 ans l'étang et le béal était entretenus et exploités par les employés du propriétaire.

En 1966, Camille De-Meaux en confit la gestion au poissonnier Boënnais Escalon

L'entretien du béal jusque là effectué par le régisseur du Vicomte et les propriétaires riverains lui laisse un ouvrage propre et fonctionnel.

Sauf que le poissonnier n'a pas les mêmes impératifs, il s'occupe d'une trentaine d'étangs dans le Forez et ne peut amener le même soin à celui de Vidrieux que le régisseur qui, lui, en suivait le cour régulièrement pour l'inspecter, le surveiller et l'entretenir.

L'exode rural, la fin de la paysannerie, la mécanisation, le coût de la main d'œuvre, entraînent des bouleversements jusque là méconnus : la friche des trop petites parcelles, l'abandon des terrains pentus ou inaccessibles aux machines modernes et la négligence d'entretien sur le béal par ces nombreux propriétaires. Au fur et à mesure de ces abandons l'état du béal se dégrade

La plupart du temps le poissonnier Escalon n'intervient sur le béal que lors du remplissage de l'étang.

Trente six ans plus tard...

**L'étang devient communal** : Devant ses inquiétudes pour l'alimentation de l'étang avec le béal, Mr Maurice De-Meaux prend la décision de s'en séparer avant que la situation ne se détériore davantage.

Soucieux de l'intérêt patrimonial et historique et de la pérennité de l'étang, Mr De-Meaux le propose (à la vente) à la commune de Lézigneux et donne à cette dernière la préférence, plutôt qu'à quelques intérêts particuliers. Il était surtout inquiet du devenir du béal. Dans sa réflexion, seule la collectivité est suffisamment armée pour faire respecter les droits de passage et assurer l'entretien nécessaire pour l'alimentation de l'étang.

En 2002, l'étang de Vidrieux et le béal comtal sont devenus propriété de la commune de Lézigneux.

**Vendu et non pas donné pour le franc symbolique (d'après une rumeur) !**

C'est à l'Hameçon de Vidrieux, association de pêche créée par un groupe de chasseurs, de pêcheurs et de Sympathisants qu'est confiée la gestion de l'étang. Un bail est établi par la Mairie, avec l'hameçon de Vidrieux et la société de chasse ACCA.

Depuis vingt ans maintenant l'Hameçon de Vidrieux, empoissonne, pêche, entretient, gère l'étang et le Béal. Et si les membres de l'association rencontraient sourires, moqueries et critiques au tout début concernant leurs travaux sur le béal, la ténacité et le nombre d'intervenants, les moyens matériels et financiers engagés.

La fréquence des interventions a permis le busage de 1512 mètres linéaires du béal, soit ¼ de sa longueur totale. Les résultats obtenus, imposent aujourd'hui le respect.

Et si le doute subsiste nous invitons les septiques à suivre le béal jusqu'à l'étang, à longer celui-ci, à constater tous les travaux d'aménagements pour la pêche, la balade, le ludique, toutes les plantations, la restauration de l'ancienne bonde, l'aménagement de la serve.

Un relevé topographique détaillé est aujourd'hui disponible, il permet de compléter le tracé du béal absent en divers points sur le cadastre. Tout est travail de bénévoles.

La partie sud de l'étang est réservée à la chasse, elle est restée dans son état sauvage.

Un WC, un parking et un aménagement PMR ont été financé par la municipalité Lézignoise et LFA.

Depuis le XIIIème siècle Les intérêts ont changés. Il n'y a plus de moulins le long de la Vidresonne. Beaucoup de terrains sont en friches. Avec les sécheresses et canicules annoncées du XXIème, le béal risque d'être à nouveau sous le feu de l'actualité, qui sait...

Comme on peut le constater, c'est au prix d'un effort continu et collectif que continuera de couler le séculaire béal qui alimente le site historique de l'étang de Vidrieux.

**Pour hameçon de Vidrieux,  
Paul Gérossier**

## Une écotayenne à l'école nationale d'équitation

### **L'Écotayenne Lisa Dupuy, rentre à l'école nationale d'équitation**

Durant les vacances d'automne nous avons pu rencontrer Lisa Dupuy, une Écotayenne de 18 ans, l'une des dix sélectionnées parmi les 140 dossiers pour intégrer l'école nationale d'équitation de Saumur, elle répond à nos questions.

### **Comment fait-on pour entrer dans cette école réputée au niveau européen ?**

« L'admission se fait sur dossier scolaire, mais il faut aussi avoir de bons résultats dans les compétitions équestres. Il faut aussi posséder des chevaux, j'en ai 2. »

### **Depuis combien de temps pratiquez-vous l'équitation ?**

« Depuis ma naissance, je suis sur des chevaux ! Ma mère et mon grand-père faisaient déjà de l'équitation. Je suis indépendante sur un poney depuis l'âge de 3 ans. J'ai commencé à 5 ans la compétition avec le centre équestre de la roche à Saint-Marcellin. Nous avons été champions de France par équipe quand j'avais 8 ans. »

### **Y a-t-il un titre que vous souhaiteriez mettre en avant ?**

« Je suis très fière d'avoir remporté le grand prix de vitesse à Chazey-sur-Ain. Une épreuve chronométrée. »

### **Comment se déroulent vos journées depuis votre entrée à l'école nationale d'équitation ?**

« Depuis mon admission à l'école nationale d'équitation, mes journées débutent à 6 heures du matin avec le travail dans les box à chevaux, jusqu'à 7h15. Ensuite, je vais en cours jusqu'à 18h pour suivre une Licence PRO en gestion et management des structures équestres. La journée se poursuit avec l'entraînement au Centre Équestre de Doué La Fontaine, encadré par les écuyers du prestigieux Cadre Noir. Sur une journée je consacre un minimum de 3 à 5 heures quotidiennes aux chevaux, parfois même la journée entière. »

### **Quel est votre objectif à l'issue de cette école ?**

« La formation se fait au minimum en 3 ans avec une année optionnelle. Je serai formée au management des entreprises équestres pour faire des métiers d'encadrement et de management dans la filière équestre. À l'issue de celle-ci j'aimerais monter ma propre structure. »



## État civil

### Naissances

- DEBARD Antonin, né le 17/05/2023
- CACI Clarence, née le 08/07/2023
- FAYOT Ambre Mélanie Jérôme, née le 05/07/2023
- FOREST Octave Henri Gérard, né le 20/08/2023
- PEYTOUR John Elio, né le 06/02/2023
- FRILOUD Timéo Giulian, né le 01/08/2023
- MEUNIER Iséa Colette Marie, née le 9/11/2023
- MALLON Victoire, née le 21/01/2023
- MOUCHON Melvin Florian Naomi, né le 04/02/2023
- GENTEUIL Joshua Philippe Alexandre, né le 14/12/2022
- LELIGOIS Joyce, née le 02/12/2022



### Mariage

- Albane CHALANCON et Marc LESOT, 12/08/23
- Joris AURIA et Charlotte PATERNOSTER, 10/06/23
- Pauline CIEPLIK et Gautier POIRIEUX, 02/09/23
- Marion DUMAS et Sophia PAV, 01/07/23
- Adrien GARCIA et Adèle POMMIER, 24/06/23
- Yohan HOCINOUE et Charlène RONDIER, 02/09/23
- David MASSACRIER et Géraldine RIZAND, le 26/08/23
- Alexandre MAYAUD et Estelle RAVINI, le 02/06/23
- Margaux MONTEUX et Maxime L'OLLIVIER, le 07/10/23
- Eric MOULIN et Salvatore ZAGARI, le 30/09/2023
- Sylvain RIZAND et Lucie ROZIER, le 29/04/2023



### Décès

- CHAMPIGNY Jacques Georges, décédé le 10/04/23
- DAMAS née MONDON Eliane, décédée le 24/08/23
- BLANCHARD née MATHIAS Michelle Clarisse, décédée le 08/01/23
- SCHUH Alain Louis Marie Antoine, décédé le 17/06/23
- THÉVENON Marcel Jean Marie Maurice, décédé le 11/03/23
- BOUTTE née FRECON Colette, décédée le 10/07/23
- GOURE née MOULAGER Juliette, décédée le 27/12/22
- CHAPERON Marie, décédée le 28/08/23
- JAY Georgette, décédée le 06/02/22
- FAURE Jeanine, décédée le 22/09/22
- PICQ Jérôme, décédé le 14/02/23
- BERNAUD Anthony, décédé le 07/06/23
- TESTE Bruno François Marie, décédé le 02/01/23
- ROLAND Henry, décédé le 18/05/22



# Actualités des associations



**LA VIE ASSOCIATIVE EN 2023**  
Vous trouverez ci-après un bilan des actions menées par nos associations en 2023. Toujours très engagées à rassembler et divertir toutes et tous ! Nous nous réjouissons de la qualité des activités proposées et de l'investissement de chaque association dans la vie de la commune.



## US Ecotay Moingt

L'USEM compte plus de **460 licenciés dont 60 dirigeants**. Cela représente 30 équipes engagées, dont 6 équipes féminines. Nouveauté cette année, nous encadrons des enfants nés après 2018, ce sont nos « Jeunes Pousses ».

Sur le plan sportif, après avoir lutté toute la saison 2022-2023, l'équipe fanion laisse échapper la montée en D1 sur les derniers matchs. Nos séniors féminines ont réalisé **une très belle saison en accédant à la D1** à 8 et à la finale de la coupe de la Loire. Notre équipe U15 féminines a été championne en D1.

**Nous fêtons cette année les 10 ans des séniors féminines.** La création de cette équipe a été le point de départ de la féminisation du club, qui compte aujourd'hui plus de 80 féminines.

L'USEM organise des manifestations sportives, mais aussi citoyennes et solidaires :

- Le 5 mars se déroulait le vide grenier de l'USEM qui fut une nouvelle fois, un véritable succès.
- Les 29 et 30 avril, le Trophée du Forez réunissait 32 équipes U11 et U13 au stade Montplaisir.
- En mai, 2 sessions de formation aux gestes de premiers secours étaient proposées aux U15, par Alexandra Chauve (aide-soignante et pompier) et Sabine BAROU (infirmière).
- Le 10 juin, notre traditionnel « saucisses patates » rassemblait joueurs, familles et amis du club.

**À l'initiative de Christian Jouve, une action solidaire importante a été menée en collaboration avec de nombreux partenaires, en soutien au peuple ukrainien et autour de trois thématiques : la culture, le sport, la convivialité.**

Le 23 juin à la salle des fêtes d'Ecotay, le club organisait une conférence avec les témoignages poignants de réfugiés de la région. Ils témoignaient sur les conditions de leurs départs d'Ukraine, l'accueil à l'arrivée en France, la difficulté d'apprendre de notre langue, leurs recherches d'emplois, l'inquiétude vis-à-vis de leurs proches restés sur place. En complément, le club a proposé une exposition sur l'histoire de l'Ukraine et les relations footballistiques avec la France.

Le 24 juin au stade Montplaisir : au programme tournoi de foot pour les enfants, foot en marchant pour les adultes, jeux en bois, structure gonflable prêtée par Nul Bar Ailleurs (NBA), braderie, collecte de doudous, exposition. A midi, un repas typique, préparé par des Ukrainiennes vivant à Montbrison, était servi à près de 100 personnes. Les bénéfices de cette opération ont été reversés à plusieurs associations soutenant cette cause.

Le 30 juin, **nous avons accueilli à Montbrison, la 101<sup>e</sup> assemblée générale du District de la Loire de Football. Les 180 clubs du département étaient représentés.**

Le 7 juillet, l'assemblée générale de l'USEM clôturait la saison 2022-2023.

À l'occasion des vacances, petites ou grandes, l'USEM propose le Foot'Vacances. Il s'agit de journées éducatives et de cohésion autour du foot, mais pas seulement. Les enfants ont pu voir une course cycliste à Roanne, découvrir le métier de pompier à Montbrison, visiter le stade Geoffroy Guichard à St Étienne, s'initier au bowling, à la boxe française...



N'hésitez pas à visiter notre site ([foot-usem.com](http://foot-usem.com)) pour découvrir les programmes.

Le 8 décembre, nous participions à la fête des lumières à Montbrison avec notre traditionnelle soupe à l'oignon.

Le 15 décembre, les petits licenciés profitaient d'un spectacle à l'occasion de l'arbre de Noël à la salle des Fêtes d'Écotay.

Encore une année bien remplie. Nous tenons à remercier tous nos partenaires (sponsors, mécènes) ainsi que les municipalités qui améliorent nos structures et nous aident techniquement lors des manifestations.

**Venez supporter nos équipes au bord du terrain et suivez-nous** sur :

 [www.foot-usem.com](http://www.foot-usem.com)



USEcotayMoingt



us\_ecotaymoingt officiel



## Paroisse Sainte-Claire Sainte-Thérèse

Écotay-l'Olme fait partie de cette communauté paroissiale qui tente de **vivre fraternellement, en partageant joies et peines.**

ENSEMBLE DANS LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA VIE par les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades) mais aussi l'accompagnement des familles en deuil, la visite des malades, les funérailles. ENSEMBLE POUR GRANDIR DANS LA FOI, tout au long de notre vie depuis l'éveil à la Foi, jusqu'aux différents parcours proposés aux adultes.

### 7 messes ont lieu dans la paroisse chaque weekend :

- le samedi à Champdieu (18h30) et dans une autre commune par roulement et chaque deuxième samedi du mois à Savigneux (18h30) pour les personnes malentendantes.
- le dimanche au monastère (8h), à Saint-Romain-le-Puy (9h), à Soleymieux, Lérigneux et Notre-Dame (10h30).

**L'accueil paroissial est assuré du lundi au samedi** (hors vacances scolaires) de 9h à 12h à la cure Notre-Dame (6 rue Loÿs Papon à Montbrison).

À partir de janvier, à la Maison Saint-Joseph (41 rue du Faubourg de la Croix à Montbrison).

Les horaires de messes sont affichés à l'église (avec les contacts utiles), dans les « Échos » mensuels ainsi que sur le site <https://messes.info> ou sur le blog paroissial <https://steclairstethereseenforez.fr/>

### Dans l'église d'Écotay : seulement 3 messes ont été célébrées en 2023.

En l'absence de messe le jour de l'Assomption, la petite équipe d'animation liturgique d'Écotay a organisé une célébration fraternelle pour fêter et prier Marie, le lundi 14 août au soir.

L'ouverture de l'église pendant l'été est toujours très appréciée. Elle est assurée par les élus, les amis du Vieil Écotay et les paroissiens.

La prochaine messe aura lieu le dimanche 18 février 2024 ; ce sera celle de la « St Vincent » des communes viticoles environnantes (de Pralong à St Marcellin en Forez)

Contacts : Marie-Claude Drutel 0687362656

Anne Marie Olivier 0649855771



## Virades de l'Espoir

L'édition 2023 des Virades aura été marquée, comme chaque année, par une réussite.

Chaque don est une victoire, quelque soit son montant.

Pour rappel, **la mucoviscidose est une maladie incurable, qui détériore inexorablement les systèmes respiratoires et digestifs des malades.**

75000 personnes sont atteintes en France, dont l'âge moyen est de 25 ans. Grâce aux dons et à la recherche, l'espérance de vie a considérablement augmentée, tout comme les conditions de vie, améliorer par les nouveaux traitements innovants.



Grâce à 317 cyclistes (VTT), 1124 marcheurs, et les dons divers, **le bénéfice des Virades d'Écotay s'élève à 37 211 €.** Un grand merci à tous les participants, visiteurs, bénévoles, et tant d'autres, investis pour le succès de cette journée !

Après avoir coordonné l'organisation de la Virade cette année, Nicolas SCHOLZ passe **le relais à Sarah MATTHIAS.** Nous la remercions pour son investissement ainsi que celui de l'ensemble des bénévoles !

## Confrérie Saint-Vincent

En 2023, la Saint-Vincent d'Écotay a été marquée par plusieurs événements :

Le 22 janvier : repas dansant, organisé par Lézigneux. Le 05 février nous avons tenu notre assemblée générale. Le 16 juin, à Champdieu nous faisons la promotion des vins du Forez.

Pour 2024, nous avons notre assemblée générale le 04 février. 2024 est aussi marquée par **la Saint-Vincent, tournante, qui s'organise cette année à Écotay** et dont les festivités se dérouleront **le 18 février : Messe à 9h, puis repas dansant.**

Composition du bureau :

Président : Bernard Chaperon : 04 77 58 54 33

Vice-président : Michel Jay

Secrétaire : Maryse Duclos : 04 77 58 55 14

Adjoint : Guy Duclos

Trésorier : Jean-Paul Bourg, 04 77 58 34 22

Adjointe : Annie Guigneton

## Florabana

Comme depuis de nombreuses années l'activité d'art floral nous a permis de nous retrouver en septembre. **Les cours continuent le jeudi**, quant au mardi, la venue des 3 fleuristes du montbrisonnais ayant eu du succès, nous avons renouvelé leurs interventions. Un vase a été offert par FLORABANA à ses adhérentes qui l'ont travaillé en **terrarium avec des succulentes.** Nous avons aussi suivi un cours de KOKEDAMA qui était pour certaines une découverte et pour d'autres un perfectionnement. Il est temps de nous préparer pour **la décoration florale du repas des aînés.** Pour l'année 2024 FLORABANA vous présente ses vœux les meilleurs.



## Association de chasse communale

L'association de la chasse communale se compose de **24 sociétaires**.

Nous sommes adhérents à la fédération des chasseurs de la Loire. Elle contribue à la définition et à la mise en place de sa politique cynégétique. Elle exerce ses responsabilités et son activité en concertation avec tous les acteurs locaux et l'ensemble des usagers de la nature, des agriculteurs et randonneurs.

Nous nous efforçons de **réguler au maximum la population de sangliers pour éviter les dégâts chez les agriculteurs**.

Concernant les chevreuils, nous effectuons des prélèvements selon le plan de chasse fixé par le préfet, en fonction du nombre d'animaux comptés au printemps. Nous nous efforçons de remédier à ce problème.

Concernant les renards, ils sont discrets mais nombreux sur la commune. Notre garde-chasse en a prélevé 21. Dans les cas où, des renards vous posent problème, veuillez le contacter. **Lors de travaux de fauchage de champ et/ou de broyage, les renards viennent chasser sur ces lieux. Si vous le désirez, avertissez notre garde-chasse de ces travaux.**

Sous l'initiative de notre garde-chasse des dépôts illégaux de déchets, ont été enlevés et transportés à la déchèterie de Montbrison.

Concernant la chasse accompagnée, elle permet de chasser avec une arme pour deux, dès l'âge de 15 ans et gratuitement pendant 1 an non renouvelable (le chasseur accompagnateur devra détenir son permis de chasse depuis 5 ans ou plus). Le filleul (à partir de 14 ans et demi) devra avoir effectué une formation pratique élémentaire auprès de la fédération départementale des chasseurs de la Loire.

Cette **chasse accompagnée** est accessible aux jeunes ainsi qu'à toutes les personnes adultes désireuses de découvrir la chasse avant de passer son permis de chasse.

Nous effectuons des battues les samedis après-midi, de début septembre à fin février, et les dimanches matins, de début novembre à fin février.

Nous rappelons que **le bois d'Hatier est une propriété privée** sur laquelle nous avons droit de chasse et d'accès. Nous conseillons aux promeneurs, ramasseurs de champignons et joggers, de porter un gilet fluo et, si nous vous rencontrons, c'est avec plaisir que nous vous proposerons de suivre le chemin le plus approprié.

Vous aimez observer la faune ! **Connaissez-vous l'application Vigifaune ?**

Cette application a été lancée il y a quelques années par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes pour évaluer la mortalité routière (collisions). L'application est utilisable par tous.

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du fonds Eco-contribution (Office Français de la Biodiversité - Fédération Nationale des Chasseurs).

Courant juillet 2023, nous avons installé dix miradors, afin de pouvoir effectuer notamment des tirs fichants qui améliorent ainsi la sécurité de tous.

Toujours en juillet 2023, nous avons aussi débroussaillé quelques chemins sur le domaine de chasse de la commune.

Les 10 et 11 février 2024, notre ami Rondel Jean-Claude organise, avec l'appui des communes de Bard et d'Écotay, le brevet national de chasse du Beagle et du Beagle-Harrier sur chevreuils.

Vous êtes invités à venir assister à cette chasse qui se déroulera en no-kill et sans tirs. Un repas sera proposé et servi dans la salle des fêtes de Bard.

**Pour la fête patronale d'Écotay, ce jour-là avec l'accord du Comité des fêtes, nous servirons les tripes de 7h30 à 12h30 dans la salle des fêtes.**

Les chasseurs d'Écotay présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de la commune, et remercient le conseil municipal.

Contacts: Moussa Jean 06 77 13 41 38 et notre garde-chasse Bertrand Michel 06 74 94 73 46



## La chorale d'Écotay

Pour la saison 2022/2023, 27 choristes composaient la chorale d'Écotay l'Olme et ont eu plaisir à se retrouver tous les jeudis soir à la salle des fêtes, pour **1h30 de répétition sous la houlette du chef de chœur Xavier Carrot.**

Différentes prestations et échanges se sont déroulés:

- Le 10 décembre 2022 à Soleymieux, soirée chantante avec la chorale locale.
- Le 15 décembre 2022 : soirée de Noël en chansons.
- Le partage de la galette début janvier 2023.
- Le 22 février 2023 nous avons chanté pour les résidents du foyer résidence du Parc des comtes du Forez.
- Le 15 avril 2023 a eu lieu la rencontre inter-chorales à Écotay où nous avons reçu les chorales de Craintilleux et Poncins.
- Le 11 mai nous sommes intervenus à la maison de retraite de la Talaudière.
- Le 29 juin, clôture de l'année par un repas partagé, en chansons et en musique.



Le forum des associations de Montbrison nous a permis de rencontrer de nouvelles personnes qui ont testé, et nous rejoignent pour l'année en cours. Notre groupe se compose ainsi d'une trentaine de choristes.

Nous chantons des chansons françaises contemporaines ou plus anciennes (Margoton, C'était bien, les gens qu'on aime, la tendresse, j'ai demandé à la lune, hélas madame...) **travaillées en polyphonie.**

Nouveauté cette année: un chant basque (Hegoak) et un chant italien (Va, Pensiero).

Notre projet principal est de préparer **la rencontre interchorales prévue le 4 mai 2024** à la salle des fêtes. Nous avons également des projets intermédiaires d'échanges avec d'autres chorales, et d'animations dans des structures locales. Des prises de contact sont en cours.

En bref **un groupe motivé** qui a compris tout ce que chanter ensemble apporte de bien-être.

Un grand merci à tous ceux qui permettent à notre association de fonctionner, notamment la mairie d'Écotay pour son soutien logistique et financier.

La chorale vous souhaite d'agréables Fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 !

### Le Saviez-vous ?!

**Écotay apparait pour la première fois sur les boulevards montbrisonnais à l'occasion du défilé de la Fourme en 1984.**

**Le thème de ce premier défilé choisi par Écotay était le travail de la vigne et les vendanges. Territoire de vignobles encore à cette époque. Ce n'est qu'il y a une dizaine d'années que la participation au défilé a été portée à tous les 2 ans.**

**En 2022 le comité des fêtes d'Écotay l'Olme a reçu un trophée du Forez pour sa fidélité au corso de la fourme de Montbrison.**

**En 2024 nous célébrons donc les 40 ans de participation à la Fête de la Fourme : moment incontournable de notre territoire !**

## Club de l'amitié

Comme prévu notre programme a été respecté, rythmé par de nombreuses animations :

- le 05 janvier : **l'assemblée générale** suivie d'un apéritif en la présence de Mme Carine Grandey Maire de la commune
- le 26 janvier : la fête des « Rois » avec ses délicieuses galettes
- le 09 février : « mardi-gras », avec quelques déguisements et des bugnes !
- le 17 février : le club a offert au « quai des Artistes » un spectacle de théâtre accompagné d'un goûter gourmand ; 54 personnes y ont assistées .
- le 27 avril : **sortie surprise** à Pont en Royans avec repas-croisière et visite d'une distillerie.
- le 29 juin : sortie nature à Chalmazel avec repas à l'auberge « des Granges »
- le 26 septembre : repas des classards, et remises de 12 coquardes et cadeaux aux récipiendaires.
- le 26 octobre : la célèbre soupe aux choux annonciatrice des premiers frimas !
- **le 26 novembre : le concours de belote ouvert au public**

Nous terminons l'année par notre traditionnel repas de Noël.

Contact : Président - Maurice Fouragnan -06 13 04 33 95



## La Keup'On

Au cours de cette année 2023 **nous avons pu réintégrer la maison des associations** et plus précisément notre local de répétition entièrement rénové. C'est un plaisir de monter répéter dans ces nouveaux locaux. Nous tenons à remercier la mairie de mettre à notre disposition gratuitement ces lieux flambants neufs. En 2024 **nous participerons à l'organisation du carnaval comme toutes les années** et nous allons essayer de remotiver les troupes pour organiser notre concert du 13 juillet. Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2024.



## L'AAPMA - Truite du haut Lignon forézien

Dans le cadre du plan de gestion piscicole de l'AAPPMA la Gaule Montbrisonnaise, l'ancienne prise d'eau potable sur le Moingt (Ecotay l'Olme) a été totalement dérasée et le lit mineur et les berges ont été restaurés dans le profil initial.

L'ancien seuil de prise d'eau potable sur le Moingt (référéncé ROE 70668) n'avait **plus d'usage** depuis de très nombreuses années.

Afin de **rétablir la continuité écologique, de permettre une meilleure reconquête piscicole** après les périodes estivales hydrologiquement très contraignantes, en juillet 2023, l'ouvrage a été totalement dérasé, les berges ont été restaurées par la méthode du génie végétal, et des blocs de pleine eau ont été disposés pour créer des abris piscicoles et diversifier les veines d'eau. Cet ouvrage en béton était de plus une véritable verrue paysagère dans cette vallée très préservée sur ce joli cours d'eau à truites fario et vairons, **ces travaux remettent le cours d'eau dans son état naturel d'origine facilitant ainsi le transit alluvionnaire.**

**Les travaux ont été réalisés en juillet 2023** par l'entreprise Chambon Paysage TP et ont été financés par l'agence de l'eau Loire Bretagne, la région Auvergne Rhône Alpes et la FNPF, ainsi que la FDPPMA42 et l'AAPPMA Gaule Montbrisonnaise.

C'est la FDPPMA42 qui a fait la maitrise d'œuvre du chantier. Les travaux ont été réalisés suivant le phasage suivant :

- Préparation des emprises d 03 au 05 juillet 2023,
- Pêche de sauvegarde le 06 juillet,
- Mise en dérivation du tronçon concerné et pose de filtre à matières en suspension,
- Dérasement du seuil et export des éléments béton et ferraille en décharge agréée,
- Remise en état des berges par génie végétal,
- Pose de blocs en pleine eau pour diversification des habitats,
- Remise en eau progressive du tronçon entre le 19 et le 20 juillet,
- Fin du chantier le 21 juillet 2023.



## Les amis du Vieil Écotay

L'association des Amis du Vieil Écotay comptant une vingtaine de membres, habitant ou non la commune, organise des activités festives et culturelles, afin de mieux faire connaître le site historique d'ECOTAY L'OLME.

Associée à la mairie et aux bénévoles de la paroisse, l'association participe, du mois de juin à fin septembre, à la **permanence d'ouverture de l'église**. Ainsi, les promeneurs du dimanche sont heureux de la trouver ouverte, de visiter l'édifice restauré et, depuis deux ans, se mettre un moment au frais.

2023 fût le **30<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association**, créé sur le pont d'Écotay en 1993 par 4 résidents qui se retrouvaient là à débattre de choses ou d'autres : l'idée de créer "les amis du vieil Écotay" était née. À cette occasion, le 10 juin, **nous avons réalisé la construction et la pose d'une table de rencontre et de pique-nique, sur le terre-plein à la sortie du village route de Quérézieux.**

En parallèle, un marché du terroir et des producteurs, a eu lieu suivi d'un repas accompagné d'un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Le 11 juin, le verre de l'amitié et le pique-nique furent humides mais réussis. Une animation musicale et des danses médiévales ont été perturbées et écourtées par la pluie.

L'association participe, avec la municipalité, aux **journées du patrimoine** ; ainsi qu'à la réalisation de la brochures des sentiers de randonnées de la commune (brochure disponible en mairie au prix de 3€).

Je remercie tous les bénévoles ayant participé à ces animations.

L'année s'est terminée par les chants de Noël avec la chorale locale "au chœur de l'étang" et le vin chaud traditionnel de Noël.

**Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour notre assemblée générale le 26 janvier et définir les prochaines manifestations : vos idées seront les bienvenues !**

Une pensée pour les Écotayens et les Écotayennes qui nous ont quittés cette année.

Meilleurs vœux et BONNE ANNEE 2024

Président Daniel Jay [jayda.@wanadoo.fr](mailto:jayda.@wanadoo.fr) 04 77 58 28 54

Secrétaire [jean-paul.pintrand@orange.fr](mailto:jean-paul.pintrand@orange.fr) 04 77 24 46 92

### AVIS DE RECHERCHE

Vous vous reconnaissez ou avez reconnu quelqu'un sur cette photo ?  
N'hésitez pas à nous le faire savoir !





## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes d'Écotay et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles. Je souhaite que notre association vous apporte toute satisfaction avec les manifestations que nous vous proposons (voir ci-dessous). Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges encore plus agréables à vivre que les précédents. En vous renouvelant tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

### Saint-Sylvestre 2023

Comme toutes les années la soirée réveillon s'est déroulée dans la continuité, la joie, la bonne humeur, la convivialité, tout était au rendez vous, les 200 réveillonneurs étaient admiratifs de notre déco sur le thème de la nature. Notre chef cuisinier Franck DUCLOS du restaurant « Le BEFRANC » de SAINT BONNET LE CHATEAU a encore une fois régalé nos papilles. Une ambiance de feu grâce au merveilleux orchestre de M TORTI avec sa charmante chanteuse Alexandra. Le dancefloor s'est enflammé jusqu'à 5 heures du matin. Tous les participants sont repartis de cette soirée avec un large sourire malgré la fatigue, avec un rendez vous pour l'année prochaine. Un tonnerre d'applaudissements à toute l'équipe du Comité des Fêtes d'ECOTAY qui d'année en année nous surprend encore et encore MERCI.

### Concours de belote

Par une belle journée d'hiver, la salle des fêtes a accueilli 40 doublettes pour son traditionnel concours de belote. C'est avec plaisir que toute l'équipe du Comité des Fêtes a reçu dans une ambiance chaleureuse et conviviale tous les participants, les vainqueurs sont repartis avec des bons d'achats d'une valeur de 60€ à Intermarché Montbrison, tous les joueurs ont été primés... Après le concours, la journée s'est achevée par son traditionnel plateau repas « saucisse / pommes de terre / fromage / fruits / tarte » partagé par une centaine de convives. Nous vous donnons rendez vous le dimanche 21 janvier 2024.

### Fête patronale

Pour la deuxième année la commune d'Écotay a accueilli la fête patronale malgré les aléas de la météo plutôt orageuse. C'est avec beaucoup de travail que le comité des fêtes a fait revenir les attractions foraines, elles se sont installées place Mairie : autos tamponneuses, manège pour enfants, tir à la carabine, pêche aux canards, cascade de pièces, château gonflable, buvette. La fête a débuté le vendredi soir par un pot de l'amitié suivi d'un concert pop rock avec le groupe Montbrisonnais Albert & Simone dans la salle des fêtes.

Le samedi soir la place s'est remplie de jeunes gens venus se divertir sur la piste de danse animée par la sono Éclipse. Dimanche matin nos amis chasseurs ont servi les tripes de 8h à 14h, puis à 16h la troupe des Burdini's a tenu en haleine un grand nombre d'enfants et parents grâce à ses tours de magie, sa musique et ses clowneries. Nous vous donnons rendez vous le 10-11-12 mai 2024.



### Voyage du comité des fêtes

Le voyage du comité s'est déroulé « entre terre et mer » à la découverte de Cognac et des huitres. Le samedi matin départ à 4h30 en direction d'Oradour sur Glane avec bien entendu arrêt petit déjeuner, visite guidée du village martyr, déjeuner dans une auberge locale. Départ direction Cognac dépose des valises à l'hôtel et visite du vieux Cognac sans oublier l'apéro, diner et dodo.

Dimanche après le petit-déjeuner direction les vignobles de Cognac, visite de la propriété viticole de la Famille Courtin passionnée par leur métier, qui s'est terminée par une dégustation de pineau des Charente et cognac.

Après le déjeuner visite guidée du château Royal de Cognac siège du Baron Otard. Visite de la demeure de François 1er.

Pour finir l'après midi balade sur la Charente à bord d'une Gambarde.

Lundi direction l'océan et la cité de l'huitre à Marennes. Nous avons découvert l'huitre et l'ostréiculture autrement.

Après le déjeuner dans un restaurant panoramique situé sur l'eau direction l'île d'Oléron avec visite libre. En fin d'après-midi retour sur nos terres Ecotayennes.



### Pétanque au profit du CCAS

Le samedi 19 août s'est déroulé le traditionnel concours de pétanque où tous les bénéfices sont reversés au CCAS de la commune. Le soleil étant au rendez vous, 60 participants se sont déplacés pour s'affronter dans une bonne ambiance, où toutes les doublettes ont été primées. La buvette a connu un grand succès. La traditionnelle soupe aux choux a été remplacée par une paëlla réalisée de main de maitre par Messieurs DUCHEZ Jacques et JAY Michel : 120 personnes ont pu se régaler. Quelques jours plus tard un chèque de 1.023.74€ a été remis à Mme Le Maire la Présidente du CCAS.



### Fête de la Fourme

Durant 5 week-ends précédant le défilé, l'équipe du comité des fêtes a sorti les pinces, marteaux, perceuses, scies, meuleuses, poste à souder, pinceaux ..... Sous les ordres de la commission fourme, dirigée de mains de maitre par Gilles Seigne, bien épaulé par son équipe, sur le thème des Jeux Olympiques la construction du char s'est réalisée avec des ordres et quelques contre ordres. Au final, les chars ainsi que le tracteur sont prêts pour le défilé avec 40 figurants costumés grâce à la bienveillance

d'Alice et de Rosie. Avec une météo exceptionnelle les membres du comité ont défilé, le bassin O'nainpique fut pris d'assaut avec de nombreuses courses sur les boulevards de Montbrison sous les applaudissements des badauds. La journée a été très longue et très fatigante pour certain. Comme dit le proverbe « après l'effort le réconfort » tout le monde s'est retrouvé en fin de soirée à la salle des fêtes d'Écotay pour un apéro et un petit casse-croûte.



## Brocante

Sous un grand soleil, 80 exposants se sont installés sur la place d'Écotay. Tout au long de la journée la foule des chineurs a déambulé dans les allées, avec un arrêt à la buvette pour boire un petit coup ou se restaurer. Tripes, sandwichs, crêpes, hot dog, frites, étaient au rendez vous. Merci aux membres du comité pour cette organisation sans faille.

Nous invitons toutes les Ecotayennes et Ecotayens qui veulent donner de leur temps, de leurs idées .... Qui ont envi de s'investir dans une association dynamique et conviviale à nous rejoindre. Nous sommes à votre disposition pour toute information. Prenez contact avec un membre de l'Association avant notre Assemblée Générale qui devrait avoir lieu le samedi 4 mars 2024 à 17h Salle des Fêtes.

Encouragez nous, participez à nos manifestations !

Avec toute l'équipe du Comité des fêtes

Meilleurs Vœux pour 2024

Le Président, Lucien Koller



Contacts :

Téléphone du Comité/ 07 84 70 95 12 Lucien Koller 06 15 11 08 69 [lucienkoller@sfr.fr](mailto:lucienkoller@sfr.fr)

Maurice Montet 04 77 58 42 65 [maurice-montet@orange.fr](mailto:maurice-montet@orange.fr) Yannick Jay 06 12 91 35 38 [yannickjay@hotmail.fr](mailto:yannickjay@hotmail.fr)

## Ecotay Loisirs Animation

### Hatha-Yoga

Le mardi soir de 18h30 à 20h , les adhérentes et adhérents de la section Yoga d'Ecotay Loisirs Animation déroulent leur tapis dans la salle communale pour pratiquer le yoga .

**Notre groupe** s'étoffe au fil des années, 27 inscrits en 2022/2023, et 30 à ce jour.

En fin de saison, nous organisons un repas partagé auquel sont cordialement invité les conjoints.

En fin d'année Solange, notre professeur, pourra profiter de sa retraite. Nous la remercions pour son implication et pour nous avoir aidés à progresser au cours de ces cinq années.

**Nous sommes à la recherche d'une remplaçante pour septembre afin continuer notre aventure.**

Le hatha yoga est **un travail corporel associé à la présence attentive** au geste et au souffle qui fait appel à un nombre infini de postures nommées asanas. Il s'agit de vivre ces postures dans le pur présent, ici et maintenant, d'être consciemment là, tout simplement.

### Activités manuelles

12 participantes se sont retrouvées le jeudi de 18h à 20h dans la salle Pierre Petit.

Nous avons commencé l'année par une **couronne de fleurs séchées**. Noël approchant, nous avons réalisé un village de Noël en papier, et au mois de janvier nous avons démarré des cours de couture, où nous avons confectionné divers vêtements, tels que : blousons, robes, jupes, chemisiers.



L'année 2023 a débuté par des cours de poterie, qui vont se poursuivre jusqu'à fin novembre. Nous continuerons par de la déco de Noël. Le dernier jeudi avant Noël, une personne nous donnera un cours d'art floral, et à partir de janvier, nous reprendrons des cours de couture. **13 participantes se retrouvent le jeudi de 18h à 20h, à la maison des associations, dans la salle du bois d'Hâtier.**

### Groupe cyclos

Nous sommes une vingtaine de vététistes hommes femmes  
Nous sortons le mardi après-midi. Le rendez-vous est à 13h30 à l'entrée du golf à Savigneux. **La majorité des circuits sont en plaine.** Ils varient entre 30 et 50 kms et sont adaptés au Vtt musculaire. (ex : canal du Forez, bords de Loire, les berges du Lignon). 2 circuits : Pommier en Forez et Cleppé  
En période de forte chaleur : les Hautes Chaumes, la Pierre Basane, Montarcher, et cela au départ des limites ou Baracuchet, pour avoir des **dénivelés adaptés.**

Nous avons aussi des sorties à la journée : la voie verte de Saint Marcellin-Estivareilles, la descente de Chalmazel, le barrage de Grangent. Nous ne faisons pas de coupure pendant les vacances. La convivialité est toujours d'actualité, anniversaire, bugnes, galette et restaurant.

Bonne année sportive à tous

Contact : Roger Epinat, 06 86 16 96 36



### Groupe de marche

Après une belle saison 2022-2023, les sorties hebdomadaires se sont clôturées par de magnifiques **balades sur les Hautes Chaumes.**

La reprise de septembre s'est effectuée avec un effectif en hausse et qui s'étoffe encore ! La mise en place du deuxième groupe permet à chacun de profiter de cette activité.

Chaque jeudi à 13h30 (13h période hiver), **des parcours sont proposés en s'adaptant à la météo et la saison.** Régulièrement, des sorties journée avec pique nique ou auberge sont programmées ce qui renforce **la convivialité déjà bien ancrée.**

Un projet sortie semaine avance à « grand pas ». La région d'Embrun (Hautes Alpes) nous attend avec ses beaux paysages.

La période fin juin a été retenue pour profiter au maximum de la faune et de la flore.

La section marche ELA a participé, et participera encore à la réussite de la Virade sur notre commune. Elle a en charge le traçage des circuits, le balisage, la tenue d'un stand ravitaillement.

N'oubliez pas d'arpenter les sentiers PR balisés afin de découvrir notre belle commune .

Contact : J-F FOUGEROUSE : 07 82 47 49 07

### L'atelier peinture

L'atelier peinture de l'association E.L.A. a repris son activité le mardi 5 septembre et a pris possession de sa nouvelle salle du bois d'Hâtier dans la Maison des Associations.

Deux personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion, mais pour des raisons de santé. Elles sont remplacées par une "revenante" et par une nouvelle artiste.

Ce qui fait que nous serons donc de nouveau une vingtaine.

**L'atelier fonctionne toujours les mardi de 14 à 17 heures,** ne tient pas compte des vacances scolaires, sans professeur, **chacun venant pour son plaisir avec son matériel et ses modèles.**

Ce qui n'exclut pas que nous envisageons **des journées-stages** avec Béatrice VAILLANT et Lessia SCAFI que nous connaissons depuis quelques temps et allons prendre contact avec Me Jean-Baptiste LYONNET nouvellement installé à Écotay.



Avec les ateliers photo et écriture nous avons fixé la date de notre prochaine expo, ce sera les 8 et 9 Juin 2024 et nous présenterons ce que nous nommons la petite expo avec les artistes locaux et sur les deux jours.

L'expo 2023 avait été une réussite, nous la reconduisons donc sous la même forme mais agrémentée d'une petite surprise... Obligation donc de venir nous voir...

Nous tenons une nouvelle fois à remercier l'association E.L.A. qui nous apporte son soutien, et la Municipalité qui met à notre disposition des locaux neufs, dans un très beau cadre et qui se prêtent bien à notre activité.

Nous sommes ravis de l'étroite relation que nous entretenons avec les ateliers photo et écriture et souhaitons un rapprochement encore plus fort avec l'atelier créatif pour une future expo encore plus belle.

Nous croyons être **reparti pour une très bonne saison.**



### L'atelier photo

L'année 2023 fut riche en activités photographiques :

- Un accrochage de nos clichés lors des **Parenthèses Photographiques de Champdiou** avec les thèmes « Pris de Haut » et « Affiches »
- **Les Arts d'Écotay** où nous avons entre autres exposé « Peins moi une photo », travail exécuté avec le groupe peinture
- Un jumelage avec **le Club de Cébazat** en Auvergne et un week end partagé dans le massif du Sancy
- Une multitude d'exercices en amont autour de la photo en Noir en Blanc ainsi que des interventions culturelles orchestrées par Dominique Marchiset, des défis techniques à relever, des sorties sur le terrain etc...



Après une pause estivale bien méritée, chacun a retrouvé son boitier et nous avons pris nos quartiers dans la nouvelle maison des associations !

L'Atelier Photo utilise maintenant la salle commune du premier étage et a aussi aménagé un studio photo dans une pièce attenante. Le thème de l'année s'est donc imposé de lui même : « **Le portrait dans tous ses états** » !

Nous espérons vous croiser lors de notre exposition annuelle les 8 et 9 Juin 2024

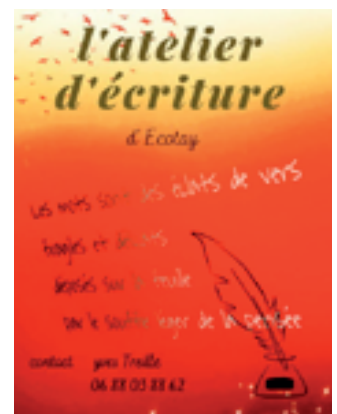
### L'atelier d'écriture

L'atelier d'écriture a vu le jour en octobre 2019 au sein de l'Association Loisirs Animation. Les participants se réunissent désormais à la toute nouvelle Maison des Associations tous les quinze jours, le mercredi de 18 heures à 19 heures 45.

Nous y partageons dans la bonne humeur et la convivialité une passion commune pour les mots qui nous conduits dans un premier temps à écrire en mettant en œuvre les contraintes définies par avance, après quoi chacun lit son texte à voix haute. Ce qui amène tout naturellement à **un échange de vues autour de la production des uns et des autres.**

Les situations d'écriture qui sont proposées sollicitent l'imagination, la mémoire, la réflexion et invitent au plaisir de jouer avec les mots autant qu'au développement de sa propre créativité. Point n'est besoin d'avoir été premier de la classe en français à l'école, au collège ou au lycée. L'envie d'écrire peut déplacer des montagnes et remplir le puits sans fond de l'inventivité de la matière vivante des mots, des phrases et des idées. La participation, en juin dernier, à l'expo « **Les Arts d'Écotay** » organisée conjointement avec le groupe photo et le groupe peinture a été un temps fort et l'occasion de tisser des liens entre tous les acteurs de la manifestation et son renouvellement en 2024 est vivement attendu. **La parution du Cahier d'écriture n°2 est également envisagée.**

Contact : Yves Treille 06 88 03 88 62



## Vos activités à Ecotay

<b>LUNDI</b>			18h à 19h30	Qi GONG
			20h	Atelier Photo ELA
<b>MARDI</b>	13h30	Sortie VTT ELA	18h30	Hatha Yoga ELA
	14h à 17h30	Peintres ELA	19h	Art Floral Florabana
<b>MERCREDI</b>	10h à 11h30	Qi GONG	18h à 19h30	Atelier d'écriture
	14h30	Art Floral Florabana		ELA
<b>JEUDI</b>	13h30	Randonnée ELA	18h à 20h	Loisirs Créatifs
	14h	Jeux Club de l'Amitié	19h	Chorale

## Contacts des associations

	Président	
Comité des Fêtes	Lucien Koller	06 15 11 08 69
Keup on Family	Anne-Laure Poyet	06 70 15 59 77
USEM	Nicolas Laveille	06 70 59 30 26
Association Communale de chasse	Jean Moussa	06 77 13 41 38
Les Amis du Vieil Ecotay	Daniel Jay	04 77 58 28 54
Vie Paroissiale	Marie Claude Drutel	06 87 36 26 56
Qi GONG	Jean Biskong	06 82 39 68 78
Club de l'Amitié	Maurice Fouragnan	06 13 04 33 95
Confrérie Saint Vincent	Bernard Chaperon	04 77 58 54 33
Chorale	Alain Drutel	06 84 94 78 79
Florabana	Martine Sabatier	04 77 58 57 07
Ecotay Loisirs Animation ELA	Jacques Durand	06 07 78 54 99
Photo	MEYNIEL Catherine	06 75 81 13 86
Marche	FOUGEROSSE J. François	07 82 47 49 07
Peinture	OLIVIER Alain	06 37 34 86 73
Atelier écriture	TREILLE Yves	06 88 03 88 62
Travaux manuels	DECOMBES Marie Christine	06 74 80 33 72
Yoga	MARIANI Jean Michel	06 82 90 12 23
VTT	EPINAT Roger	06 86 16 96 36

Pour plus d'informations : Mairie d'Ecotay l'Olme : 04 77 58 59 69 et [www.ecotaylolme.fr](http://www.ecotaylolme.fr)

Ils participent à la vie commerciale et artisanale de notre commune

## RISTORANTE

**La DELIZIA - BAR / PIZZERIA** sur place ou à emporter  
2 Berges du Cotayet - 04 77 76 97 76

## SHIATSU

**CHARLOTTE MULLER**  
7 Chemin DU PONTET - Tél. : 06 45 82 69 94

## STUDIO E

Enregistrements sonores 24 pistes numériques  
3 Chemin de Gaya 04 77 58 98 49

## PLOMBIER

**Franck FRECON**  
Le Vieil Ecotay Tél : 04 77 58 72 80

## APICULTEUR

**Joachim GANDREY** Quérézieux 06 87 85 54 80  
Vente sur le marché - Moingt et Montbrison

## PAYSAGISTE

**ART et JARDIN** - Christophe DRUTEL  
Création et entretien - Chemin des Rosiers - 04 77 58 88 48

## TRAITEUR

**Le Goût des Traditions**  
22 Chemin du Sablat - Tél : 06 85 01 23 85

## CHARCUTERIE

**Nicolas JOANIN** - La Grange Aux Paysans  
Saucissons, Terrines, Jambons ... 06 15 93 71 86

## CHANT prénatal

**Michèle BARBIER**  
11 Chemin de Cindrieu - 04 77 58 93 27

## MENUISERIE

**D H Pose** - Volets roulants - Portails  
7 chemin du Pontet - 06 79 70 58 14 - dh.pose@yahoo.fr

## TAXI

**LAFFAY Marc**  
Hospitalisation, Sorties, Dialyse, Rayons, Urgences, Petits colis  
04 77 58 79 73 - Thibaut Laffay : 06 75 20 81 8

## José CLERMONT

Fabrication tuyauterie industrielle et Charpente métallique  
4 Rue des Charmes - 06 08 32 27 31 - jose.clermont@orange.fr

## Coiffure à domicile

**Sylvie Drevet**  
13 Chemin du Sablat- 06 74 95 09 08

## Meubles peints

**Le Grenier de Laet**  
58 b route de Montbrison - 42600 Ecotay l'Olme

## Immobilier

**Blanc Dutreuil**  
6 Allée du Verdier - 42600 Ecotay l'Olme

## NG - Concept

**Gouttefangeas Nicolas**  
NG-Concept - 06 50 29 49 39

## Maçonnerie

**neuf et rénovation** - Michel Betin - 06 52 00 17 42  
13 chemin de Toussy- 42600 Ecotay l'Olme

# Calendrier des manifestations 2024

## janvier

05 - Voeux du maire  
07 - Repas du CCAS  
04 - AG Club Amitié  
26 - AG Amis du Vieil Ecotay  
21 - Concours de belote - Comité des fêtes

## février

04- AG Association Saint Vincent (salle du conseil, le matin )  
10 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes  
10/11 - Brevet national du Beagle et du Beagle-Harrier sur chevreuils,  
organisé par les communes de Bard et d'Écotay ( chasse Ecotay )  
16 - Carnaval - Mairie, Commission jeunesse et A Keupon  
18 - Saint Vincent tournante

## mars

09 - Théâtre - Comité des Fêtes  
19 - Commémoration fin de la guerre d'Algérie

## avril

26 - Animation MJC Montbrison

## mai

04 - Inter Chorale Salle des Fêtes - Chorale Ecotay  
08 - Commémoration fin de la Deuxième Guerre Mondiale  
10 au 12 - Fête Patronale - Feu d'Artifice - Comité des Fêtes  
12 - de 7h30 à 12h30 tripes salle des fêtes d'Écotay -chasse Ecotay

## juin

08 et 09 - Exposition les Arts d'Écotay - ELA  
Photo, Peinture, Loisirs Créatifs, Écriture & Florabana.  
09 - Elections Européennes  
14 - Fête des Associations - 19h Salle des Fêtes  
29 - USEM en fête

## juillet

13 - Concert d'été de la Keup On  
14 - Fête Nationale - Anciens Combattants  
26 - Animation MJC Montbrison

## août

15 - Messe du 15 août - Eglise d'Ecotay  
24 - Concours de Pétanque et Soupe aux Choux - Comité des Fêtes au bénéfice du CCAS

## septembre

08 - Vide grenier - Comité des Fêtes  
22 - Virades de l'Espoir

## novembre

11 - Commémoration fin de la Première Guerre Mondiale  
24 - Thé dansant club de l'amitié

## décembre

06 - Théâtre CCAS  
31 - Réveillon de la Saint Sylvestre - Comité des fêtes